Annexe F1aE - Grille d'évaluation d'une note conceptuelle - Appel à propositions en deux phases

Appel à propositions : Trajectoires de mise à l'échelle des compétences vertes dans la formation et le développement professionnel des enseignants en Afrique subsaharienne – BEL23004-10148

Grille complétée par : _____ Date : __/__/____

Déclaration d'impartialité et de confidentialité

Je, soussigné(e), accepte de participer à l'évaluation de la note conceptuelle soumise par l'organisation concernée dans le cadre de la procédure d'appel à propositions référencée ci-dessous.

Je déclare, à ma connaissance, ne pas me trouver en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent avec l'organisation concernée, ses représentants ou ses partenaires éventuels.

Si une telle situation devait apparaître au cours de l'évaluation, je m'engage à en informer immédiatement la personne responsable du processus d'évaluation et à cesser de participer à l'évaluation si le conflit est confirmé.

Je m'engage à examiner la note conceptuelle avec impartialité, objectivité et neutralité, sur la base des critères et exigences applicables.

Je m'engage également à respecter la confidentialité des informations reçues ou consultées dans le cadre de cette évaluation, à ne pas les divulguer à des personnes non autorisées et à ne les utiliser qu'aux fins de l'évaluation du dossier.

Ces obligations restent applicables après la fin de ma participation à l'évaluation.

Signature :

I. Données d'identification

Numéro de référence de l'appel à propositions	BEL23004-10148
Numéro de référence de la note conceptuelle	
Intitulé de l'action	
Solution à mettre à l'échelle	
Déficit de compétences vertes traité	
Numéro du projet parent Enabel	BEL23004
Nom du demandeur	
Codemandeur(s), le cas échéant	
Zone d'intervention proposée	
Montant demandé à Enabel	
Durée proposée	

II. Évaluation

Lignes directrices de notation

Chaque sous-critère est noté de 1 à 5 : 1 = très insuffisant ; 2 = insuffisant ; 3 = moyen ; 4 = bon ; 5 = très bon. Cette appréciation sur 5 est ensuite convertie en score pondéré afin de refléter le poids réel du sous-critère dans la grille d'évaluation. Le score final du sous-critère est calculé proportionnellement au nombre maximal de points qui lui est attribué dans la grille, qu'il s'agisse d'un maximum de 2, 3, 10, 15 points ou tout autre plafond prévu.

Ainsi, lorsque le sous-critère est noté sur 10 points, la note appréciée sur 5 est multipliée par 2.

Les commentaires doivent expliquer les principaux constats justifiant la note attribuée. Une note de 1, 2 ou 5 devrait être motivée de manière particulièrement explicite.

Le présent appel finance le processus de mise à l'échelle, d'apprentissage et de pérennisation construit autour d'une solution innovante existante et déjà testée, centrée sur les compétences vertes. Il ne finance pas la mise en œuvre de base de cette solution. Les évaluateurs appliquent chacun des sous-critères ci-dessous en gardant ce cadrage à l'esprit. Une note conceptuelle bien rédigée mais qui décrit la mise en œuvre d'un programme de formation des enseignants, une idée à un stade précoce ou une solution dans laquelle les compétences vertes ne constituent pas l'axe principal ne répond pas à l'objet du présent appel, quelles que soient ses autres qualités.

1. Pertinence de l'action - 30 points

Sous-critère	Éléments à apprécier	Note	Commentaires
1.1 Pertinence par rapport aux paramètres définis dans les lignes directrices		__/10	
1.1.1 Pertinence par rapport aux objectifs, résultats attendus, orientations et paramètres définis dans les lignes directrices, y compris les compétences vertes et le cadrage relatif à la mise à l'échelle	Apprécier notamment la compréhension des objectifs fixés par Enabel, la contribution aux résultats attendus, le respect des zones, secteurs, thèmes ou besoins particuliers indiqués, et la cohérence avec le cadre de l'appel. Apprécier notamment, sans s'y limiter, les aspects suivants : - Les compétences vertes comme axe principal. - L'action est le processus de mise à l'échelle, d'apprentissage et de pérennisation, et non la mise en œuvre de base. - La note conceptuelle identifie le référentiel national de compétences, le curriculum ou les normes avec lesquels la solution est alignée.	__/5	
1.1.2. La solution est suffisamment mature, a démontré des résultats au-delà du stade pilote ou de la preuve de concept, et est étayée par des éléments de preuve crédibles d'une mise en œuvre antérieure et de résultats.	Apprécier si la solution présente un niveau de maturité suffisant pour une mise à l'échelle, sur la base d'éléments de preuve d'une mise en œuvre antérieure et de résultats au-delà du stade pilote ou de la preuve de concept. L'appréciation porte en particulier sur : – la mesure dans laquelle la solution a été mise en œuvre et a produit des résultats dans au moins un pays éligible au titre du présent appel ; lorsque la solution a fait ses preuves ailleurs, la question de savoir si la proposition explique de manière convaincante en quoi ce contexte est comparable ; – la pertinence et la crédibilité des éléments de preuve fournis ; – l'ampleur et la durée de la mise en œuvre ; – les résultats obtenus à ce jour ; – la mesure dans laquelle la solution démontre un potentiel de mise à l'échelle et d'institutionnalisation. En l'absence d'éléments de preuve démontrant une mise en œuvre antérieure et des résultats, la note attribuée à ce sous-critère est de 0/5.	__/5	
1.2 Pertinence par rapport au contexte, aux besoins et aux contraintes du pays, de la région ou du secteur ciblé	Apprécier notamment la qualité de l'analyse des besoins, la prise en compte des contraintes locales, sectorielles ou institutionnelles, la cohérence avec les politiques ou interventions existantes, les synergies avec d'autres initiatives et l'absence de duplication manifeste. Apprécier notamment, sans s'y limiter, les aspects suivants : - L'analyse des besoins traite des contraintes pesant sur la mise à l'échelle dans les pays concernés. - La note conceptuelle situe la solution par rapport à la politique enseignante nationale pertinente et aux cadres continentaux.	__/10	__/5*2
1.3 Identification stratégique des bénéficiaires finaux, parties prenantes et acteurs impliqués	Apprécier notamment la cohérence avec les catégories définies dans les lignes directrices, le ciblage géographique et thématique, l'estimation des bénéficiaires, la prise en compte de leurs besoins et les mécanismes de participation ou d'appropriation.	__/5	

	Apprécier notamment, sans s'y limiter, les aspects suivants : - Les institutions nationales appelées à adopter ou à pérenniser la solution, telles que la direction ministérielle concernée et l'institution nationale de formation et de développement professionnel des enseignants, sont identifiées, avec le rôle envisagé pour elles et l'état actuel de l'engagement.		
1.4 Valeur ajoutée pertinente de la note conceptuelle	Apprécier notamment l'intégration du thème transversal demandé (genre), les approches innovantes ou bonnes pratiques, les complémentarités stratégiques, la durabilité, l'appropriation, la reproductibilité, la contribution de l'action à des apprentissages et à des connaissances dépassant le contexte national, conformément à l'ambition régionale de l'appel, ou autres éléments distinctifs mentionnés dans les lignes directrices. Apprécier notamment, sans s'y limiter, les aspects suivants : - Ambition au-delà de l'échelle locale : une vision et une stratégie claires en matière d'impact, de transfert ou d'apprentissage qui dépassent le cadre national immédiat et contribuent aux connaissances régionales.	__/5	

Note totale pertinence de l'action : ____ / 30

2. Conception de l'action - 20 points

Sous-critère	Éléments à apprécier	Note	Commentaires
2.1 Cohérence interne de la logique d'action proposée	Apprécier si la note conceptuelle présente une logique d'action suffisamment claire et cohérente à ce stade : lien entre les résultats attendus, les principaux types d'activités proposés et les effets recherchés pour les bénéficiaires finaux. L'appréciation porte sur la cohérence interne de l'action, sans réévaluer sa pertinence par rapport aux objectifs de l'appel, au contexte ou aux besoins. Apprécier notamment, sans s'y limiter, les aspects suivants : - Ce que la mise à l'échelle change concrètement : ce que la solution touche, ancre ou transforme et qu'elle ne touche, n'ancre ou ne transforme pas aujourd'hui, et par quelle trajectoire. - Si la logique d'action couvre **les trois résultats attendus**, à savoir la solution mise à l'échelle, une trajectoire de pérennisation assurée, et des apprentissages générés et partagés à l'échelle régionale.	__/10	__/5*2
2.2 Faisabilité indicative et structuration opérationnelle préliminaire	Apprécier si la note conceptuelle fournit, à ce stade, des indications suffisantes sur les principales modalités de mise en œuvre : articulation générale des activités, rôle ou positionnement des principaux acteurs, calendrier indicatif et principaux facteurs ou contraintes pris en compte. L'appréciation porte sur le caractère suffisamment structuré et plausible de l'action au stade conceptuel, sans exiger le niveau de détail attendu dans la proposition complète. Apprécier notamment, sans s'y limiter, les aspects suivants :	__/10	__/5*2

	- La position propre du demandeur au sein des institutions appelées à adopter la solution. - Si le calendrier indicatif tient compte des décisions institutionnelles qui échappent au contrôle du demandeur. - Si la note conceptuelle indique comment la mise en œuvre de base est financée pendant l'action.		

Note totale conception de l'action : ____ / 20

III. Note globale et recommandation

Rubrique	Note maximale	Note obtenue
Pertinence de l'action	30	
Conception de l'action	20	
NOTE GLOBALE	50	

Seules les notes conceptuelles qui auront atteint la note minimum de 30 points sur 50 pourront être présélectionnées.

En outre, seules les notes conceptuelles qui auront atteint la note minimum de 6 points sur 10 pour le critère no 1.1 seront présélectionnées.

Recommandation / conclusion :

☐ Présélectionnée / sélectionnée provisoirement

☐ Non présélectionnée / non sélectionnée provisoirement

IV. Commentaires généraux

Principaux points forts :

Principaux points faibles ou points d'attention :